

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
  - Pages damaged/  
Pages endommagées
  - Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
  - Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
  - Pages detached/  
Pages détachées
  - Showthrough/  
Transparence
  - Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
  - Continuous pagination/  
Pagination continue
  - Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
  - Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
  - Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
|     |     |     |     |     |     | ✓   |     |     |     |     |     |

LA  
SEMAINE RELIGIEUSE  
DE  
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

Propriétaire-Rédacteur: M. l'abbé D. GOSSELIN  
CURÉ DU CAP-SANTÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Une piastre par an, payable d'avance, le numéro 2 cts

QUEBEC:

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET C<sup>IE</sup>

1889

## SOMMAIRE :

S. G. Mgr l'archevêque d'Halifax et les Acadiens, 243.—Notre-Dame de Lorette, 247.—Causerie religieuse, 248.—Sainte Catherine de Virgri, 250.—S. S. Léon XIII et les Jésuites, 251.—Les cafés populaires, 251.—Petite Chronique, 252.—Histoire d'une persécution, par la sœur Mieczyslawska, Basilienne, 254.

## FÊTES DE LA SEMAINE.

|           |    |  |
|-----------|----|--|
| Lundi,    | 16 | décembre—S. Eusèbe, év. et mart.           |
| Mardi,    | 17 | —De la Férie.                              |
| Mercredi, | 18 | —Jeûne Q.-T., Expectation de la S. Vierge. |
| Jeudi,    | 19 | —De la Férie.                              |
| Vendredi, | 20 | —Jeûne Q.-T., De la Férie.                 |
| Samedi,   | 21 | —Jeûne Q.-T., S. Thomas, ap.               |
| Dimanche, | 22 | —IVe dim. de l'Avent.                      |

## OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

## BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC.

Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Vêpres à 2½ h.

## ÉGLISE DE LA BASSE-VILLE.

Messes basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

## ÉGLISE SAINT-ROCH,

Messes Basses le dimanche à 5½, 6½, 7½, 8½ h.—Grand'messe à 9½.—Catéchisme à 1 h.; Vêpres à 2 h.

## CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½ S.—Grand'messe à 9½ h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE  
Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

## ÉGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

## ÉGLISE SAINT.SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

## CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.

Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

## TABLEAU DES QUARANTE-HEURES

|         |    |                           |
|---------|----|---------------------------|
| Mardi   | 17 | décembre, Ste. Anastasie. |
| Jeudi,  | 19 | —Grondines.               |
| Samedi, | 21 | —S. Jean, (I. O.)         |

## OFFICES EXTRAORDINAIRES.

## AVIS.

Bureau de la semaine Religieuse de Québec, Cap-Santé, comté de Portneuf.  
Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an. Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. On peut se procurer la série complète de la *Semaine Religieuse* pour l'année 1889, moyennant une piastre. Sur demande, la *Semaine Religieuse* recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE PROPRIÉTAIRE-RÉDACTEUR.

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUEBEC

---

S. G. Mgr l'archevêque d'Halifax et les Acadiens

Un correspondant de l'*Evénement*, qui signe "Un Canadien-Français," et que l'on reconnaît facilement, a donné, sous la forme du dialogue, une série de réponses à certaines questions soulevées par une lettre de Mgr l'Archevêque d'Halifax, et publié dans l'*Evangeline* du 28 août dernier. A raison de l'importance et de l'actualité de ce travail, dont l'auteur est loin d'être le premier venu, nous croyons devoir le résumer succinctement en faveur de nos lecteurs.

10 Les Provinces maritimes sont-elles bien pourvues de collèges et de séminaires, et la jeunesse acadienne, sous ce rapport, n'a-t-elle rien à envier au Canada ?

R. Le diocèse d'Halifax est absolument dépourvu de collèges et de séminaires, quoique ce siège métropolitain possède un évêque depuis 70 ans. Les Jésuites, secondés par des citoyens influents, ont bien, dans ces derniers temps, offert de doter Halifax d'un collège, mais ils ont échoué devant une opposition occulte. Aussi, les Acadiens du diocèse d'Halifax n'ont pas encore eu la consolation de voir un de ses enfants élevé à la prêtrise, à l'exception d'un seul toutefois qui est devenu prêtre, parce qu'il a quitté le diocèse pour entrer dans un ordre religieux.

Dans les diocèses d'Antigonis... et de Charlottetown, il y a les collèges de St. François-Xavier et de St. Dunstan; mais ces deux maisons étant exclusivement anglaises, ne sauraient servir les intérêts des Acadiens.

Reste le collège de Memramcook, (1) le seul dans toutes les

(1) Fondé par un Canadien, l'abbé Lafrance.

Provinces maritimes où les Acadiens peuvent faire un cours tel qu'ils le désirent; et peu encouragé, paraît-il, par le diocèse d'Halifax.

2o Que doit-on penser de la formule: " Point d'Irlandais, point d'Écossais, point d'Acadiens, mais des catholiques " ?

R. Si on veut dire par là que de trois peuples, qui vivent côte à côte, deux d'entre eux doivent renier leur langue pour adopter celle du troisième. on se met en contradiction avec la déclaration de Léon XIII, dans son encyclique "*Quam arumosa et calamitosa,*" en contradiction avec l'accord unanime de tous les peuples catholiques, depuis les commencements du Christianisme, en contradiction avec le bon sens.

3o Est-il vrai que la province de Québec a abandonné les Acadiens, et qu'ils ont pu avoir des prêtres, pour les desservir, seulement vers 1818 ou 1820 ?

R. A peine la paix fût-elle rétablie après 1755, que l'abbé Maillard était chargé de desservir les Sauvages et les Acadiens qui avaient échappé à Lawrence; et le chef-lieu de sa résidence était Halifax même. Dans le même temps, deux jeunes Acadiens réfugiés à Québec, Mathurin Bourg et Jean Brault protégés, le premier par le grand vicaire Briand, et le second par le séminaire de Montréal, furent envoyés au séminaire d'Issy pour y faire leurs études. Ordonnés à leur retour, en 1772, on les dépêcha vers leurs compatriotes. L'abbé Bourg prit le chemin de l'Acadie, et l'abbé Brault parcourut la Nouvelle Angleterre en tous sens, à la recherche de ses frères exilés. Il en ramena un nombre considérable qu'il plaça, les uns dans la seigneurie de S. Sulpice, et les autres dans la baronnie de Longueuil et à S. Grégoire.

L'abbé Maillard qui fut le premier missionnaire des Acadiens après leur dispersion, eut pour successeurs; l'abbé C. Bailly, le P. Ledru, l'abbé Bourg, le R. P. Labrosse, S. J., les abbés Sigogne, Loroux, Houly, Phelan, Whelan, Jones, Grace, French et Fitzsimmons. Les Acadiens, comme le prouve cette liste, n'ont donc pas été abandonnés par la province de Québec, de 1755 à 1818. Si on faisait maintenant la liste des prêtres qui leur ont été fournis par l'évêque de Québec, de 1818 à 1889, elle prouverait à son tour que l'intérêt de ce dernier, pour ce malheureux peuple, ne s'est jamais démenti. Non-seulement la générosité des évêques de Québec s'étendit aux Acadiens, mais aussi aux catholiques parlant la langue anglaise.

Mettons de plus en ligne de compte: 24 couvents avec autant d'écoles paroissiales, et trois hôpitaux, établis et desservis par des

religieuses du Canada, sans compter le Lazaret des lépreux à Tracadie, fondé par deux religieux français et desservi par des Canadiennes, et la réponse devra être complète, même pour les plus difficiles à convaincre.

40 Qui a établi l'épiscopat dans les Provinces maritimes ?

R. Les évêques de Québec qui commencèrent à s'occuper de cette question dès 1790. En 1818, l'évêque de Québec donna la consécration épiscopale à son vicaire général, Mgr Edmond Burke, premier vicaire apostolique de la Nouvelle-Ecosse ; et en 1821, Mgr McEachem était consacré pour l'Île du Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick.

50 Est-il vrai aussi que la France a tout-à-fait abandonné les Acadiens ?

R. Des 42 prêtres français victimes de la révolution française et émigrés en Canada, l'évêque de Québec donna aux missions du golfe : l'abbé Maillard, le P. Ledru, le P. Labrosse, S. J., les abbés Pichard, Castanet, Champion, De Calonne, Le Roux, Sicard, Sigogne, Deluvaivre, Joyor, Desjardins, Allain, etc. La Propagation de la Foi, dont le bureau central est à Paris, donna aussi des sommes considérables aux évêques de Halifax.

60 Outre le collège de Memramcook, l'épiscopat n'a-t-il pas fait autre chose à l'égard des maisons d'éducation destinées aux Canadiens ?

R. La paroisse de Saint-Louis, N. B., avait érigé un collège qui a été supprimé, parce qu'on y enseignait le français ; et l'Académie d'Arichat dirigée par des Frères des Ecoles Chrétiennes venus du Canada, a eu le même sort, pour la même raison. Enfin le correspondant termine son dialogue en rappelant que les Canadiens tiennent à la conservation de leur langue, parcequ'elle est liée en quelque sorte avec leur foi ; que le principe de la conservation des langues nationales a été proclamé par Léon XIII, dans l'Encyclique *Quam arumnosa* ; que la langue française est reconnue par l'acte de la Confédération, comme langue officielle, au même degré que la langue anglaise ; que la nationalité et la langue sont les remparts qui ont protégé les Acadiens contre les influences pernicieuses qui ont menacé leur foi ; et que ces derniers peuvent, comme les Canadiens, conserver en sécurité la langue française, tout en apprenant l'anglais pour les nécessités de leur commerce et les rapports indispensables.

Afin que nos lecteurs aient sous les yeux le dossier complet du débat, nous reproduisons de la lettre de S. G. Mgr O'Brien, la

partie qui a provoqué l'intervention du correspondant de l'*Evénement* :

“ Je ne laisserai pas échapper l'occasion de protester ici contre des assertions malveillantes, des prétentions exagérées et certaines idées fausses, qu'il est à propos, je crois, de rectifier. Je ne puis admettre, pour un seul instant, que les facilités et moyens d'éducation nient été fournis plus parcimonieusement, et offerts de moins bon cœur à nos coreligionnaires acadiens qu'à ceux d'aucune autre nationalité.

Toutes nos maisons de haute éducation, qui ont été établies par les évêques, ont ouvert leurs portes à tous les catholiques avec la même impartialité. Dans les choses qui regardent la religion et les avantages spirituels, nous ne pouvons admettre aucune distinction de race; nous ne sommes plus alors irlandais, ni écossais, ni acadiens, nous sommes simplement et purement catholiques. Nous pouvons, du reste, soutenir — et nous parlons ici en connaissance de cause — que la jeunesse acadienne peut recevoir, et a déjà reçu, dans nos collèges diocésains, une éducation qui ne le cède en rien à celle qu'elle pourrait obtenir dans n'importe quel collège de la Province de Québec.

Les Acadiens, n'ont pu, il est vrai, profiter de ces avantages que depuis un temps relativement assez court; et il ne faut pas en chercher loin la raison: peuple conquis, ils ont été dépouillés de leurs biens; abandonnés par la France, oubliés et délaissés par leurs nationaux du Canada, ayant naturellement en horreur tout contact avec leurs vainqueurs, ils faisaient société à part et ne formaient plus qu'une communauté tout à fait isolée: mais quand vint le temps où des évêques furent consacrés pour ces Provinces, les fidèles Acadiens se recueillèrent pour entrer dans une ère de vie et de progrès. Des prêtres furent stationnés parmi eux, et des églises furent construites; ensuite vinrent les écoles, et après les écoles les couvents: de sorte que l'on peut dire en vérité que jamais peuple ne fut, dans un pays de missions, plus amplement pourvu des soins et encouragements de la religion, comme jamais peuple, non plus, il faut le dire, ne sut mieux que le nôtre apprécier de si grands bienfaits et profiter d'avantages aussi exceptionnels.

Les “ historiens,” soit de France soit de Québec, qui du bout de leur plume magistrale dictent leurs devoirs aux pauvres évêques “ irlandais”, et qui, au lieu de leur accorder la part de justice qui leur revient de bon droit, s'étudient à les dénigrer et à les injurier, devraient au moins prendre la peine d'envisager honnêtement des faits historiques qui sautent aux yeux; après cet acte

de loyauté vulgaire, ils pourront, si le cœur leur en dit, lancer leurs traits enfiellés, non contre des griefs qui n'existent que dans des imaginations de têtes chaudes, mais contre l'indifférence cruelle et persévérante de leurs compatriotes pour leurs frères acadiens, dans les jours d'épreuve, d'affliction et de malheur.

Sans aide, sans même trop de sympathie, de la part de la France ou de Québec, les évêques des Provinces Maritimes pourvurent amplement aux besoins spirituels des Acadiens, renversèrent les barrières qui les tenaient isolés du reste de la population, mirent à leur portée, de bon cœur, sans parcimonie, dans la mesure de leurs ressources, tous les moyens possibles d'éducation, et parvinrent à faire d'eux ce qu'ils sont aujourd'hui : une véritable puissance dans le pays, un peuple vertueux, loyal et intelligent."

#### NOTRE-DAME DE LORETTE

Pauvre Maison où Marie  
D'un fils prenait soin,  
A genoux, l'âme attendrie,  
Je te contempiais de loin.

C'est donc ici qu'ils vécurent !  
Me disais-je. J'écontais  
Ce que ces pierres murmurent,  
Pour ne l'oublier jamais.

O sainte enfance ! O tendresse !  
Sourires de mon Sauveur !  
Durs travaux de sa jeunesse !  
Abaissement et grandeur !

Ici, trente ans, sans relâche,  
Celui qui créa les Cieux  
D'un mot, sur son humble tâche  
Se courba silencieux,

Et, trente ans, silencieuse,  
Devant ce fils adoré,  
Ta prière, femme heureuse,  
Monta, sous ce toit sacré.



Non, non, de ces murs antiques  
Nul ne devrait approcher !  
Seules, des mains angéliques  
Sont dignes de les toucher.

Les anges qui les portèrent  
En chantant prirent leur vol,  
Et les lauriers s'inclinèrent  
Quand leur pied toucha le sol.

Et les lauriers et les anges  
Ont fait ce que nous ferons,  
Comme eux chantons ses louanges,  
Et comme eux couvrons nos fronts.

Ta main pourtant m'e relève :  
Tu me dis d'entrer chez toi ;  
Mère, ce serait un rêve,  
Si Jésus n'était en moi !

Mais tu veux que je t'honore  
Comme il t'honora jadis.  
Eh bien, j'obéis encore :  
Ma Mère, accueille ton fils !

*(Diurnal de Marie).*

#### CAUSERIE RELIGIEUSE

*(Suite)*

Que dire des caresses ? Qu'il faut en user avec la même discrétion ; prodiguées, elles gâtent le caractère, et perdent de leur valeur et de leur efficacité ; mais ce qu'il faut surtout éviter sur ce point, c'est d'exciter la jalousie entre les frères et les sœurs, en témoignant plus d'amitié à l'un qu'à l'autre.

C'est demander l'impossible, diront certains parents. Comment, en effet, ne pas ressentir quelque chose de plus pour un enfant gentil, gai, parfait au physique, que pour un autre qui est moins aimable et moins bien doué sous tous les rapports ?

Vous pouvez bien ressentir quelque chose de plus, il est même difficile qu'il en soit autrement ; mais ne le laissez pas voir en caressant l'un plus que l'autre. Voyez ce qui arriva à Joseph, fils de Jacob, qui méritait pourtant bien d'être préféré à ses frères. En lui témoignant une affection exceptionnelle, son père lui attira

la jalousie et la haine même de ses frères qui, un moment, furent décidés à le mettre à mort, et finirent par le vendre à des marchands comme esclave. Autre inconvénient presque aussi grave. Dès que vous témoignez de la préférence à l'un de vos enfants, il commence à prendre des petits airs prétentieux, et cesse ordinairement de mériter ces marques de préférence. Si vous voulez avoir des attentions spéciales pour quelqu'un de vos enfants, choisissez celui qui est maladif, timide, moins intelligent, et quelquefois disgracié de la nature. Cependant, même dans ce cas, agissez avec discrétion et prudence.

La preuve que les caresses sagement ménagées ont un excellent effet, c'est que leur refus est une des meilleures punitions. Regardez monter à sa chambre l'enfant auquel les parents ont refusé le baiser ordinaire, parce qu'il les a mécontentés. Il est plus triste et plus abattu que si vous l'aviez sévèrement corrigé.

Nous avons précédemment condamné l'habitude de donner de l'argent aux enfants ; mais aux jeunes gens on peut en donner un peu, faisant remarquer en même temps que les parents, qui n'en donnent pas du tout, font encore mieux que ceux qui en donnent trop. Un jeune homme qui a le gousset trop bien garni, porte le diable en poche. L'enfant prodigue tint une conduite modèle tant qu'il ne posséda rien en propre, et devint buveur, débauché, du moment qu'il eût en mains sa part d'héritage. Que de jeunes gens de familles aisées et riches, sont devenus des fruits secs et même des vauriens de première classe, parce qu'ils avaient toujours dans le gousset ce qu'il fallait pour attirer autour d'eux une nuée de parasites et d'exploiteurs. Donnez peu d'argent aux jeunes gens, si vous voulez qu'il restent à veiller en famille, ou au moins qu'ils reviennent à l'heure réglementaire. Car dans toute famille bien ordonnée, l'heure de la rentrée, le soir, n'est pas laissée au libre arbitre de chacun. L'heure de la retraite sonnée, les jeunes gens, les domestiques, tout le personnel, en un mot, doit être au logis, à moins de permission spéciale. C'est ce que font les parents qui n'oublient pas que les âmes de leurs enfants et de leurs domestiques leur ont été confiées par Dieu.

L'enfant accoutumé tout jeune à ce règlement, le suivra sans peine, une fois devenu jeune homme et même homme fait. D'ailleurs, là n'est pas la question ; et les parents doivent être maîtres chez eux. Quand les jeunes gens seront mariés, ils suivront le règlement qu'ils voudront, et feront bouillir leur marmite comme ils l'entendront ; en attendant l'heure de l'émancipation, ils doivent obéir.

C'est ainsi que sont élevés les enfants qui ont le plus d'attachement à leurs parents, qui ne cherchent qu'à leur faire plaisir, et qui donnent le bon exemple en tout. On n'est pas baptisé pour passer une partie des nuits à l'hôtel, pour faire pleurer ses parents, semer les scandales sous ses pas, et se ruiner corps et âme. Il faut que jeunesse se passe sans doute, mais dans l'accomplissement de ses devoirs, dans la crainte du Seigneur, et non pas dans des folies criminelles.

### SAINTE CATHERINE DE VIGRI

(Suite)

#### MORT DE SAINTE CATHERINE

L'activité infatigable de Catherine dans l'exercice de toute vertu qu'elle poussait jusqu'à l'héroïsme, ainsi que les austérités et les macérations auxquelles elle condamnait son corps, avaient depuis longtemps affaibli sa santé. Elle fut attaquée par une fièvre presque continuelle et on la crut un jour rendu aux portes du tombeau. Les religieuses fondaient en larmes au pied de son humble grabat, et ne pouvant se résigner à une perte si douloureuse et si irréparable, présentaient aux Seigneur leurs vœux ardents pour la conservation d'une vie si précieuse et si chère. Et le bon Dieu qui se plaît à exaucer les prières des humbles, qui font une douce violence à son cœur, contre toute prévision humaine prolongea encore d'une année la vie de sa servante.

Ce fut précisément dans le cours de cette maladie qu'une des religieuses, en lavant les pieds de la vénérable malade, fut portée à les baiser tendrement attirée par la bonne odeur qui s'en exhalait. Catherine qui s'en aperçut l'en reprit en lui défendant cette marque d'affection ; mais la bonne sœur pénétrant presque dans les destinées futures de la Sainte, s'écria : " Si vous ne me permettez pas cela, il ne vous sera pas donné d'empêcher que les générations à venir viennent se prosterner devant vous, et imprimer leurs baisers sur vos pieds."

A cette occasion même, la Sainte eut une vision extraordinaire, qu'elle manifesta pour la gloire de Dieu. Le Seigneur lui apparut entouré de lumière et accompagné des esprits célestes ; un ange touchait doucement les cordes d'une viole et chantait d'une voix surnaturelle : *Et gloria ejus in te videbitur* : La gloire du Très-Haut se révélera en toi.

Après avoir recouvré ses sens, Catherine commença à prendre du mieux, mais la vision qu'elle avait eue, lui fit une telle impression qu'elle répétait sans cesse : *Et gloria ejus in te videbitur*. Elle

demanda même une viole sur laquelle elle essaya d'imiter les notes de l'Ange et de chanter les célestes paroles qu'elle en avait entendues. Les autres religieuses goûtaient en silence ces ineffables harmonies, et elles en étaient plus étonnées, que Catherine n'avait jamais eu pendant sa vie aucune connaissance de musique.

L'année fut bientôt écoulée et la Sainte Abbessse qui était alors à l'âge de 49 ans, prévoyant qu'il ne lui restait que peu de jours de vie, rassembla ses religieuses. Comme si elle leur avait laissé son dernier testament, elle les encouragea à l'observance de la règle, à l'abnégation et surtout à la charité et aux souffrances pour Jésus-Christ.

Elle reçut les derniers sacrements avec toute la ferveur dont son âme était capable, remit à son confesseur le Livre des Sept Armes et demanda pardon à toutes ses sœurs. Elle entra bientôt en agonie, sa figure devint rayonnante de clarté et après avoir tourné ses yeux pour regarder encore une fois ses filles, comme pour prendre congé d'elles, ils se fermèrent à la terre pour se rouvrir aux splendeurs de la gloire éternelle. Ce fut le 9 mars 1463, que s'éteignit cette vie qu'on aurait pu définir : un acte continué d'amour à Dieu et de bienfaisance envers le prochain.

(A Suivre)

### S. S. LEON XIII ET LES JESUITES

Il n'est pas inutile de rappeler de temps en temps, le témoignage flatteur que S. S. Léon XIII rendait le 13 juillet 1886, à la Compagnie de Jésus, et auquel tout vrai catholique est heureux de souscrire :

“ Mère féconde d'hommes éminents par la gloire de la science, soutien puissant de la solide et saine doctrine, la Compagnie de Jésus n'a jamais cessé de travailler dans la vigne du Seigneur avec une ardeur joyeuse et un courage invincible. Ornées de tant de mérites, qu'elle continue donc, au milieu des haines injustes déchainées, à poursuivre la fin de son institut, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes ! ”

### Les Cafés Populaires

Un *Café populaire*, à la création duquel ont concouru le comte de Flandres, Mgr l'Archevêque de Malines, les Ministres, toutes les notabilités du pays, vient d'être inauguré à Bruxelles.

Les liqueurs fortes sont prosrites de cet établissement ; on y boit du chocolat, du lait, du café, de la bière, à des prix très modiques. Les consommateurs y trouvent des journaux, des livres, des jeux divers.

Le Café populaire, destiné à détourner du cabaret la classe des travailleurs, existe déjà en Angleterre, à Liverpool notamment ; 25 à 30,000 ouvriers des docks y vont journellement se chauffer, manger, boire du café ou du thé.

Depuis qu'ils s'y sont multipliés, la consommation des alcools a diminué, dans le Royaume-Uni, de quatre cents millions de francs.

La Belgique, qui dépense annuellement pour 115 millions de francs d'alcool, a résolu de lutter, par l'institution des cafés populaires, contre le fléau de l'ivrogerie.

Pourquoi n'en ferions-nous pas autant au Canada, et les Cafés populaires n'auraient-ils pas la même influence salutaire ? Nous avons toujours été d'opinion, avec nombre de personnes qui se préoccupent de la grave question de la tempérance, que l'organisation des cafés populaires dans nos villes ferait un bien immense.

---

#### PETITE CHRONIQUE

---

Le total des résultats obtenus en 1888 dans les 26 missions fondées dans l'Extrême-Orient, par la Société des Missions étrangères de Paris, a été comme suit : 26,990 baptêmes d'adultes ; 805 conversions d'hérétiques ; 180,348 baptêmes d'enfants de païens. Telles sont les merveilles opérées par le sou donné chaque semaine, par les associés de la Propagation de la Foi.

Le R. P. Torrien, délégué pour organiser l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans l'Amérique du Sud, s'est adjoint le R. P. Gallen, sujet comme lui des Missions Africaines de Lyon. Leur mission durera au moins huit ans. Avant de partir, le R. P. Torrien a été présenté au Souverain Pontife qui lui a dit :

“ Allez, mon fils, allez vers ces régions lointaines, vers ces peuples à la foi ardente et au cœur généreux ; dites-leur que, si les Conseils de la Propagation de la Foi vous ont choisi, c'est LE PAPE LUI-MÊME QUI VOUS ENVOIE, le Pape qui bénit tous ceux qui vous recevront et qui répondront à votre appel. ”

Quinz' prêtres ont quitté récemment le Collège Américain de Louvain, pour différentes missions de l'Amérique ; douze Jésuites et cinq scolastiques sont partis pour l'Orient ; un missionnaire des

Missions Etrangères de Paris est parti pour la Corée ; et dix Petites Sœurs des Pauvres se sont embarquées, les unes pour l'Amérique, et les autres pour l'Asie et l'Australie.

D'après les *Missions Catholiques*, les œuvres spirituelles faites à Madagascar, en 1888-89, ont été : Baptêmes d'adultes, 1975 ; baptêmes d'enfants, 4,575 ; confessions, 76,684 ; communions, 56,552 ; confirmations, 1799 ; extrêmes-onctions, 82 ; mariages, 254 ; élèves (garçons), 8,109 ; élèves (filles), 8,648 ; lépreux entretenus, 150 ; nombre de stations, 398.

Le cardinal Lavignerie a été nommé Grand' Croix de l'Ordre du Christ par le nouveau roi de Portugal, qui a promis le concours de son gouvernement en faveur de la croisade anti esclavagiste. Le roi de Belgique a aussi envoyé l'Ordre de Léopold à Mgr Brincaet, coadjuteur du cardinal Lavignerie.

L'Archevêque de Reims vient d'écrire à ses diocésains pour les convier à l'érection d'une église dédiée au bienheureux J. B. de la Salle.

Le Journal de Lourdes a publié la supplique adressée au Pape au nom de 31 prélats, afin d'obtenir pour la province d'Auch et pour tous les diocèses qui la demanderont, une fête spéciale avec un office propre, en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes.

Le *Freeman's Journal* annonce la conversion au Catholicisme de Miss Henrietta Madden, la sœur du *Solicitor General* du Cabinet Salisbury en Irlande. Miss Madden faisait naguère partie des "religieuses" protestantes, qui avaient charge des pauvres du Workhouse de Dublin (Nord).

L'Irlande se venge de l'Angleterre en la convertissant.

La Grande Duchesse Catherine de Russie a été reçue en audience solennelle par le S. Pontife, auquel elle a remis une lettre autographe du Czar, dans laquelle, entre autres choses, il exprime le désir de voir l'archevêque de Varsovie élevé au cardinalat.

Le sixième synode diocésain de New-York a eu lieu en novembre dernier, et a réuni 470 prêtres. L'archevêque a attiré l'attention de son clergé sur la nécessité d'éteindre aussi vite que possible la dette contractée pour les églises du diocèse, et de rompre avec la coutume de célébrer les mariages le soir.

Le premier synode du diocèse de New-York a été tenu en 1842, et ne comptait que 60 prêtres ; le second a eu lieu en 1868 ; le

troisième et le quatrième eurent lieu sous le règne du cardinal McCloskey ; 150 prêtres assistaient au troisième et 278 au quatrième. Le cinquième fut convoqué par l'archevêque actuel de New-York, en 1886.

L'hôpital fondé à la Baie St. Paul par le Rvd. M. Fafard, porte le nom de " Hospice Ste Anne de la Baie St Paul," et recevra au printemps certaines réparations et modifications pour l'appropriier à sa nouvelle destination. Le 30 novembre dernier, fête de Saint André, M. le curé a célébré la messe pour la première fois dans le nouvel hospice, et a procédé après la messe, entouré de pauvres, de vieillards, d'infirmes et d'un bon nombre d'assistants, à la bénédiction de cette maison de charité. M. le curé Fafard compte que la patronne de son institution lui procurera les aumônes dont il a besoin pour soutenir et faire prospérer cette œuvre.

### HISTOIRE D'UNE PERSECUTION, PAR LA SŒUR MIECZYSLAWSKA, BASILIENNE

EXPULSION DE MINSK, 1838-40

(Suite)

A cet effet on nous fit rentrer des travaux plus tôt que de coutume, et à l'instant la prison fut envahie par une masse de barbares ivres et féroces ! Ah ! quelle heure funeste et terrible !! Qui l'a vue ne voudrait plus vivre !..... Véritable enfer ! Qu'il est affreux d'en rappeler le souvenir ! La dépeindre serait impossible !.....

Ils tombèrent sur nous comme des furioux..... Qui est-ce qui aurait pu compter les coups, les morsures, les déchirements ?..... On nous foulait aux pieds, on nous écrasait..... Chacune de nous s'attachait des mains et des dents à la terre, gémissant et demandant à Dieu que cette terre s'ouvrit et nous engloutit pour nous préserver de la souillure par la mort ! Qui pourra comprendre nos soupirs et nos sanglots brûlant ?..... les hurlements et les blasphèmes de nos bourreaux ?..... Le secours que notre divin Epoux nous accorda dans ce moment exaspérait leur rage ; ils nous mordaient, ils nous déchiraient avec leurs ongles ; ils nous mettaient en pièces : dans un clin d'œil notre sang inonda la prison. Deux de nos Sœurs furent écrasées sous les pieds, huit ont eu les yeux arrachés et la figure mutilée ; toutes étaient horriblement meurtries. Enfin les monstres, fatigués et couverts de notre sang, s'en allèrent.

Oh ! alors celles d'entre nous qui le pouvaient encore, tombèrent à genoux, et, les bras en croix, remercièrent Dieu de cette nouvelle agonie, plus cruelle mille fois que tous les supplices. Puis nous essayâmes de panser nos plaies.

J'avais reçu trois morsures terribles au bras ; mon côté fut ouvert jusqu'à laisser voir les entrailles ; j'avais la tête tellement fracassée que par la suite j'ai perdu l'os qui avait été brisé au haut du crâne, et que la cervelle se trouve maintenant recouverte d'une simple peau.

(A suivre).

**NOUVEAUTÉ :** Un monde nouveau, par LUCIEN DARVILLE.  
réponse à Ed. DRUMOND sur la fin d'un monde.

**J. A. LANGLAIS.**



**CHEMIN DE FER**

**\*\* QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX \*\***

DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE

| ALLANT A L'EST.<br>: Lisez en descendant. |       |                              |       | STATIONS.      | ALLANT A L'OUEST.            |       |                     |       |
|---|-------|------------------------------|-------|----------------|------------------------------|-------|---------------------|-------|
| Dimanche seulement.                       |       | Tous les jours Dim. excepté. |       |                | Tous les jours Dim. excepté. |       | Dimanche seulement. |       |
| Exp.                                      | Exp.  | Exp.                         | Exp.  |                | Exp.                         | Exp.  | Exp.                | Exp.  |
| P. M.                                     | A. M. | P. M.                        | A. M. |                | A. M.                        | P. M. | A. M.               | P. M. |
| 6.00                                      | 7.45  | 6.30                         | 7.30  | Hedleyville    | 6.30                         | 4.15  | 7.15                | 5.15  |
| 6.05                                      | 7.50  | 6.35                         | 7.35  | Beauport       | 6.20                         | 4.05  | 7.05                | 5.05  |
| 6.20                                      | 8.02  | 6.50                         | 7.47  | Montmorency    | 6.07                         | 3.50  | 6.52                | 4.50  |
| 6.35                                      | 8.20  | 7.05                         | 8.05  | L'Ange Gardien | 5.50                         | 3.35  | 6.35                | 4.35  |
| 6.45                                      | 8.40  | 7.25                         | 8.25  | Chateau Richer | 5.30                         | 3.20  | 6.15                | 4.20  |
| 7.15                                      | 9.00  | 7.45                         | 8.45  | Ste-Anne       | 5.15                         | 3.00  | 6.00                | 4.00  |

Lisez en montant

**DES TRAINS SPÉCIAUX POUR PÈLÉRINAGES CIRCULERONT TOUS LES DIMANCHES JUSQU'AU 1er OCTOBRE 1880.**

DÉPART : Hedleyville 6.00 a.m. Arrivés à Ste-Anne 7.15 a.m.  
 " Ste-Anne 11.30 a.m. " Hedleyville 12.45 p.m.  
 " Hedleyville 1.30 p.m. " Ste-Anne, 2.45 p.m.

Prix du passage aller et retour 1ère classe \$0.85, 2nde classe \$0.60.

Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adresser à

G. S. GRESSEMAN,

Gérant,

W. R. RUSSELL,





On recevra à ce Bureau, jusqu'à vendredi le 20 décembre prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Travaux de St-Laurent," pour la construction d'une allonge à la Jetée de St-Laurent, Ile d'Orléans, Québec, d'après les plans et devis que l'on pourra voir sur demande, chez M. Lapointe, maître de poste, à St-Laurent, et au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, où l'on pourra se procurer des formules de soumissions.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules imprimées fournies et portant leurs véritables signatures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque *accepté, égal à cinq pour cent du montant qui y est inscrit*, et payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement, il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEL,

Secrétaire.

Département des travaux publics, }  
Ottawa, 20 novembre 1889. }

## J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

**SPECIALITÉS:** CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUCITS—Conditions de priement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.

## ≡VIGNOBLES CANADIENS≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

**LE CATÉCHISME** des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

"Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa."